

CLOTURE DE LIQUIDATION DE SOCIETE

▾ DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire M4 (Cerfa n°11685*02) à fournir en 3 exemplaires originaux.
- Si mandataire : pouvoir autorisant la formalité (original).

▾ PIECES A FOURNIR

- 2 Procès-Verbaux d'Assemblée Générale (1 original et 1 copie) (si boni : timbrés et enregistrés sauf pour les EURL).
- 2 exemplaires du Journal d'Annonces Légales ou attestation de parution.
- 1 exemplaire du bilan de clôture.
- Carte d'artisan.
- Carte de marchand ambulant.

▾ FRAIS

- Gratuit pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- 13,93 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce. (Chèque uniquement)

Nota : les documents sont téléchargeables sur le site internet www.cma-herault.fr